



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Affaire suivie par
Christine PETROT
Secrétaire des IA-IPR
de langues vivantes
Mél : ce.ipr1
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 18 septembre 2019

Les inspectrices et inspecteurs de langues
vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
langues vivantes

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Lettre de rentrée des inspecteurs et inspectrices de langues vivantes

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les professeurs ainsi que la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les professeurs expérimentés qui œuvrent à faciliter l'entrée de nos nouveaux collègues dans le métier en assurant la mission essentielle de tuteurs et/ou de formateurs.

Nos remerciements vont aussi aux enseignants concepteurs de sujets, certificateurs, examinateurs, correcteurs et membres de jurys, qui se sont particulièrement investis pour les sessions d'examens et de concours 2019 et pour le baccalauréat 2021.

Enfin, nous souhaitons remercier tous les professeurs pour leur contribution à l'enrichissement des connaissances et compétences en langues de nos élèves, pour leur action en faveur de l'ouverture des élèves à l'autre et au monde et, plus largement, pour leur engagement à faire vivre les langues au service de la réussite de tous les élèves.

En cette rentrée 2019, nous accueillons de nouveaux inspecteurs en anglais, en chinois, en espagnol et en hébreu. Une liste complète figure en annexe 1 de cette lettre. Nous serons toutes et tous à vos côtés pour vous accompagner et vous conseiller. Pour connaître votre inspecteur de secteur, nous vous invitons à vous rapprocher de votre chef d'établissement. Nous sommes tous joignables via le secrétariat des IA-IPR de langues à l'adresse suivante : ce.ipr1@ac-creteil.fr

Vous trouverez, en outre, en annexe 2, une liste de liens utiles.

L'académie de Créteil, composée de trois départements contrastés, se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le prochain projet académique 2020-2023 sera articulé autour des notions d'autonomie et de mobilité. Comme pour le précédent, sa conception et sa rédaction feront l'objet d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Des éléments transversaux sont communs à tous les enseignements. Complétés par les éléments propres à vos disciplines, ils ont pour objectif de consolider



l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation. Ainsi :

2

- le travail mené sur la maîtrise de la langue écrite et orale à toutes les étapes de la scolarité sera poursuivi. A cet égard, il faudra veiller, dans toutes les disciplines, à intégrer la pratique quotidienne de la production écrite et orale, tant pour les filles que les garçons ;
- au collège, l'exploitation plus approfondie des résultats des évaluations de sixième (français et mathématiques) permettra de personnaliser les parcours des élèves. Le dispositif Devoirs Faits demeure l'une des composantes essentielles de cette personnalisation en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et la réduction des inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et d'accentuer en particulier la fréquentation en quatrième et en troisième ;
- au lycée, l'année 2019-2020 est celle de la transformation de la voie professionnelle et de la mise en œuvre des nouveaux programmes des classes de seconde professionnelle et de première année de CAP. De même, dans la voie générale et dans la voie technologique de nouveaux programmes entrent en vigueur en seconde et en première. L'exploitation des tests de positionnement en seconde vous permettra de proposer un accompagnement adapté aux besoins des élèves. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes, les actions de formation et d'animation seront poursuivies et vous pourrez solliciter des aides négociées de territoire (ANT). Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la DAFOR (division académique de la formation et du développement professionnel) :
<https://dafor.ac-creteil.fr/paf1920/menu.php>

Par ailleurs, le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation reste important, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup ;

Pour les langues vivantes dans la filière générale et technologique, les inspecteurs accompagneront la mise en œuvre des nouveaux programmes en 2nde et en 1^{ère} ainsi que de l'enseignement de spécialité LLCER, qui, par son volume horaire et son contenu, peut grandement contribuer à donner un nouvel élan aux langues et à en élargir la diffusion.

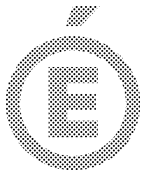
Au second trimestre 2020, débutera la première séquence des épreuves communes de contrôle continu (E3C) où, dans chaque lycée, les élèves de première composeront sur des sujets issus de la banque nationale de sujets (BNS) que le chef d'établissement aura choisis, en lien avec l'équipe pédagogique.

La teneur des nouvelles épreuves a été expliquée lors des formations sur la réforme, organisées au printemps 2019 ; l'organisation au sein des établissements sera précisée par le SIEC et relayée auprès des chefs d'établissements au cours du dernier trimestre 2019. L'inspection se tiendra à vos côtés pour accompagner la mise en place de ces épreuves.

- de nouvelles mesures relatives à l'École inclusive sont mises en place à cette rentrée, avec notamment l'instauration des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

Dans notre académie peut-être plus encore l'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire. Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les établissements scolaires est au cœur des missions de l'Éducation nationale ;



- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au cœur de nos préoccupations. La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité se concrétise à cette rentrée par une circulaire nationale contenant notamment les huit mesures prioritaires annoncées en juin 2019 par le ministre de l'Éducation nationale. Deux d'entre elles doivent être mises en place avant décembre 2019 : l'élection d'un éco-délégué par classe et le choix d'un projet pérenne en faveur de la biodiversité dans chaque établissement ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

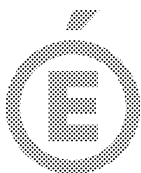
Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel dans le cadre, notamment, de la GRH de proximité.

Nous vous rappelons enfin que la sécurité au sein des établissements scolaires s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse engage, en cette rentrée 2019, un plan d'action global reposant sur cinq priorités, qui vise à préserver l'École de toute forme de violence ainsi qu'à apporter un soutien sans faille à ses personnels.

Pour une information plus détaillée sur l'ensemble des thématiques de cette rentrée académique et celles concernant le premier degré, nous vous invitons à consulter le dossier de presse en suivant ce lien : http://cache.media.education.gouv.fr/file/3_Presse/88/1/DP_-_Rentre_2019_1164881.pdf

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

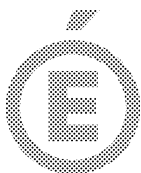
Les inspectrices et inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Créteil



ANNEXE 1 LISTE DES INSPECTEURS DE LANGUE VIVANTE 2019-2020

4

Discipline	Nom
Allemand	BELIEN Sabine
	SALAMITO Marie-Hélène
Allemand-Lettres	CORTELL Rémy
Anglais	BAUDIN Benjamin
	BEN KHELIL Taoufik
	BOUSLAMA Alifa
	CARPY Sophie
	DELPONT Hélène
	ZYCH Emmanuelle
Anglais-Lettres	JARDON Elisabeth
	QUIMPERT Ketty
	TAJIRIAN Marina
Arabe	ZEBIB Dounia
Chinois	GUILBAUD Brigitte
Espagnol	KITTEN Sabine
	MARTINEZ Marina
	JASPART-GARCIA Grégory
	VARTERESSIAN Rémi
Espagnol-Lettres	CORTES-CHEYRON Aurore
	COTREZ Marie
Hébreu	FINK Naomi
Italien	CUTINO Marialuisa
Portugais	VIEIRA Manuel
Russe	HODEN Catherine



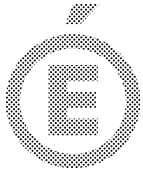
ANNEXE 2 : SITOGRAPHIE

Informations générales

- Le site du ministère de l'éducation Nationale : www.education.gouv.fr
- Le site Eduscol des professionnels de l'éducation : <http://eduscol.education.fr/>
- Le site de l'académie de Créteil : www.ac-creteil.fr
- Le site sur le métier de professeur : www.devenirenseignant.gouv.fr
- Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : <http://eduscol.education.fr/pid34139/cycle-2.html>
- Le cycle 3, cycle de consolidation : <http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html>
- Le cycle 4, cycle des approfondissements : <http://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4.html>
- Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834
- Arrêté du 9 novembre 2015 relatif aux programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux, du cycle de consolidation et du cycle des approfondissements : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95184
- Le socle commun : <https://www.thinking.com/scene/673498991077359616>
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évaluation des acquis scolaires des élèves : <http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-et-l-evaluation-des-acquis.html>
- Programmes <http://eduscol.education.fr/cid46518/langues-vivantes-nouveau-lycee.html>
- CECRL <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference.html>
- PPCR, mode d'emploi : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

Didactique et Pédagogie

- Le site inter-langues de l'académie de Créteil : <http://interlangues.ac-creteil.fr/>
- Les sites disciplinaires allemand, anglais, anglais LP, espagnol, italien, portugais et russe de l'académie de Créteil : <http://allemand.ac-creteil.fr/> , <http://anglais.ac-creteil.fr/> , <http://anglais-lp.ac-creteil.fr/> , <http://espagnol.ac-creteil.fr/> , <http://interlangues.ac-creteil.fr/spip.php?article214> , <http://portugais.ac-creteil.fr/> , <http://www.sitac-russe.fr/>
- Le portail langues vivantes sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>
- Le site Eduscol et le numérique en langues : <http://eduscol.education.fr/siene/langues/>
- Le site Emilangues d'accompagnement des enseignants de langues et de sections européennes ou de langues orientales. <http://www.emilangues.education.fr/>
- ÉDU'Bases recense les pratiques pédagogiques proposées par les académies afin d'accompagner le développement des usages du numérique, en relation avec les programmes des collèges et lycées. Les edubases en langues : <http://eduscol.education.fr/bd/urtic/lv/>
- Néopassaction : Cette plateforme en ligne veut offrir des ressources réalisées à partir de travaux de recherche fondés sur l'observation du travail des enseignants ; <http://neo.ens-lyon.fr/neo>
- Le réseau CANOPE : <http://www.reseau-canope.fr/langues-en-ligne/>
- Le site de l'ENS : <http://cle.ens-lyon.fr/>
- La Banque de Ressources Numériques pour l'Ecole (BRNE), accessible à tous les enseignants sur inscription gratuite avec le code établissement (ressources cycles 3 et 4) : <http://eduscol.education.fr/cid105596/banque-de-ressources-numeriques-pour-l-ecole-brnedu-cycles-3-et-4.html>



- Vademecum - Enseignement de Langues et Cultures Européennes (LCE) : <https://langues.ac-versailles.fr/spip.php?article882>
- Eduthèque : liste de partenaires du service public du numérique éducatif en langue, <http://www.edutheque.fr/accueil.html>
- Le site de la DAFOR (division académique de la formation et du développement professionnel) : <https://dafor.ac-creteil.fr/paf1920/menu.php>